



Fiche inscription 2018-2019



LISTE SCOLAIRE

- Ecole Maternelle Pierre et Marie Curie
- Ecole Elémentaire Langevin Wallon

La présente demande doit être dûment complétée pour être prise en compte

ELEVE

Filles Garçon

Nom de famille :

Prénom (s) :

Date de naissance : |_|_|/|_|_|/|_|_|

Lieu de naissance (commune et département):

Adresse :

Code postal Commune.....

Scolarité demandée : PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2

RESPONSABLES LEGAUX

Mère / Tutrice

Père / Tuteur

Nom de jeune fille :	Nom de famille :
Nom d'épouse :	Prénom :
Prénom :	
Autorité parentale : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Autorité parentale : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Adresse (si différente de celle de l'élève) :	Adresse (si différente de celle de l'élève) :
N° fixe : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	N° fixe : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
N° mobile: _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	N° mobile: _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
N° travail: _ _ _ _ _ _ _ _ _ _	N° travail : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
Courriel :	Courriel :

Autre Responsable légal (personne physique ou moral)

Nom de jeune fille :

Nom d'épouse :

Prénom :

Autorité parentale : oui non

Adresse (si différente de celle de l'élève) :

N° fixe : |_|_|||_|_|||_|_|||_|_|||_|_|

N° mobile: |_|_|||_|_|||_|_|||_|_|||_|_|

N° travail: |_|_|||_|_|||_|_|||_|_|||_|_|

Courriel :



INFORMATIONS PERISCOLAIRES

Garderie matin :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Garderie soir :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Restaurant scolaire :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
Transport scolaire :	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non

Je certifie que les renseignements portés sur cette fiche sont exacts

Fait à Vivonne

Le |__|_| / |__|_| / 20|__|_|

Signature du responsable légal :

* Responsables légaux : Il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour :

- La transmission des résultats scolaires (circulaire n° 94-149 du 13/04/1994)
- Les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est désormais électeur et éligible (note de service n°2004-104 du 25/06/2004).

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (Article 34 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978). Pour l'exercer, contactez la mairie.

Joindre : une copie du livret de famille, un justificatif de domicile récent. Si les parents sont séparés, la décision du Tribunal pour l'attribution de la garde de l'enfant